

**Groupe de travail Collaboration Insee-collectivités locales
pour la gestion des RIL dans le cadre du projet Rorcal**

**COMPTE RENDU DE LA 6^e RÉUNION
9 novembre 2016**

OBJET : 6^e réunion du groupe de travail de la Cnerp sur l'évolution de la collaboration Insee-collectivités locales pour la gestion des RIL dans le cadre du projet Rorcal

REDACTEURS : Vincent Le Palud

*TYPE DE COMPTE RENDU : Pour avis
Définitif*

PARTICIPANTS : Stéphanie ALIBERT, Nathalie BEAUSSE, Marie-Hélène BOULIDARD, Stève LACROIX, Vincent LE PALUD

ABSENTS EXCUSES : Frédéric AUTRAN, Séverine BALLEREAU, Charline BERTAULD, Jean-Philippe DAMAIS, Laurent DUVAL, Philippe LOUCHART, Sylvain MONNOT, Gaëlle OSSIEUX

Ont quitté le groupe au 1^{er} septembre 2016 suite à une mobilité professionnelle : Christine DAVID, Serge PLA

DESTINATAIRES

Les membres du groupe de travail

Pour information :

- Cnerp : les membres de la commission
- Secrétariat général du Cnis

ORDRE DU JOUR

1. Validation du compte rendu de la réunion n°5
2. Point d'actualité
3. Point de l'Insee sur le groupe de travail sur les permis
4. Présentation des indicateurs de qualité du RIL
5. Bilan du pilote Rorcal

I. Validation du compte rendu n°5

Le compte rendu a été validé, une réserve a été ajoutée dans le compte rendu n°5. On a précisé qu'un échange d'identifiants entre le RIL et la BAN se fera si c'est possible juridiquement. **L'Unité des affaires juridiques de l'Insee a été saisie sur ce point.**

II. Point d'actualité

Formations CorRIL

Les modules ont été largement complétés par rapport à la dernière réunion. Les formations à l'Insee et à l'extérieur ont reçu des retours positifs.

Gestion des droits d'accès dans les communes

Un compte CorRIL sera à déclarer en utilisant le compte maire déjà en place pour l'application Omer de gestion de la collecte du recensement. Les comptes CorRIL-adjoints seront, eux, ensuite déclarés par les coordonnateurs communaux, toujours dans l'application Omer.

Impression à partir de Rorcal pour les déplacements sur le terrain des CorRIL

Pour le moment, dans Rorcal, les CorRIL peuvent imprimer des plans d'Iris mais pas des listes d'entités adressées à aller voir sur le terrain, avec plan associé. **Ces évolutions sont prévues à moyen terme.**

Convention IGN

Une convention Insee-IGN devrait être signée pour pérenniser l'accès de Rorcal au Géoportail de l'IGN. En échange, l'Insee fournira à l'IGN la composante adresse du RIL : stock initial et évolutions périodiques effectuées dans le cadre de la co-production Insee-mairies. L'Insee et les mairies feront également les mises à jour de la voirie nécessaires à la mise à jour du RIL.

Une couche cartographique sera ajoutée dans Rorcal pour avoir accès aux données de production de l'IGN à J+1 **[post-réunion : la couche a été ajoutée (couche « IGN production »)].**

III. Point de l'Insee sur le groupe de travail sur les permis

Certains permis non transmis par le SOeS à l'Insee pourraient correspondre à des cas où le nombre de logements créés est inscrit à 0, à tort. Seuls les cas de construction d'une maison individuelle neuve peuvent être repérés a posteriori, les autres ne sont pas transmis à l'Insee.

Il faudrait donc que les services instruisant les permis (en commune ou communauté d'agglomération) soient sensibilisés à ce problème, ce qui demanderait notamment de consolider le lien entre les services chargés du recensement et chargés de l'urbanisme (qui peuvent être distincts ou pas). **Ceci pourrait faire l'objet d'une recommandation du GT.**

Sur la campagne de mise à jour du RIL 2016-2017, on reste à deux flux de transmission de permis par an. À partir de la campagne 2017-2018, l'Insee proposera jusqu'à quatre transmissions par an pour les communes qui le souhaitent.

Les déclarations H1-H2 qui permettent de repérer les logements habitables seront prises en compte également lors de la campagne 2017-2018. Cela demande en effet des développements dans l'application Rorcal qui n'ont pas encore été réalisés. Des outils de priorisation des signalements à traiter par les CorRIL seront également développés. **Les remarques du groupe de travail de la Cnerp à ce sujet ont été prises en compte.**

IV. Présentation des indicateurs de qualité du RIL

Stève Lacroix a présenté différents indicateurs qui serviront à mesurer la qualité du RIL au niveau commune ou IRIS :

- taux de communes utilisant les plans Rorcal pour la collecte du recensement
- adéquation entre le nombre de logements du RIL et celui du recensement (résultat de la collecte) pour l'échantillon annuel
- adéquation entre l'évolution du RIL et la tendance passée (éventuellement avec d'autres sources comme la TH)
- taux de communes qui travaillent dans Rorcal
- taux de communes qui répondent au moins à 90 % des listes d'EA envoyées pour les flux de mises à jour (EAAC) ou pour l'expertise

V. Bilan du pilote Rorcal

Le document joint à cette note présente un bilan du pilote Rorcal.